LES AFFAIRES de chantage

M. Victor Simond chez M. Dopffer

M. Victor Simond, directeur du *Radical*, a été interrogé, Mardi, par M. Dopffer.

On sait qu'une perquisition a eu lieu samedi dernier au bureau de ce journal en même temps qu'au domicile de M. Clémenceau.

M. Clémenceau et l'expert Flory ont saisi trois numéros de ce journal portant les dates des 29 octobre, 1 et 2 novembre, dans lesquels se trouvait inséré un cliché d'annonces de la maison Allez.

Ces numéros ont été saisis, ainsi que le texte tout le tirage du journal.

Il indique les objets que la maison Allez vend au public. On voit entre autres l'annonce de guérisons de rhumatismes, l'appareil et du foyers à gaz, d'appareils d'hydrothérapie, de bas nouveau système, etc.

M. Simond a été interrogé sur la cause de l'insertion de ce cliché. Il a répondu qu'il lui avait été apporté par un courtier d'annonces et qu'il l'avait considéré comme une affaire de publicité ordinaire. M. Simond a donné le nom et l'adresse du courtier qui lui a apporté ce cliché.

Le juge lui a demandé si son attitude n'avait pas été dévoilée par cette affaire de publicité, la maison Allez ayant retiré 4 à 5 publications des journaux depuis de nombreuses années.

M. Dopffer a également demandé à M. Simond s'il savait, à l'origine où il a inséré ce cliché, qu'une instruction judiciaire fût ouverte contre la maison Allez.

M. Simond a déclaré qu'il l'ignorait.

Enfin le juge a demandé au directeur du *Radical* pour quelle raison son journal n'avait mentionné que plusieurs jours après les autres journaux l'affaire Allez, et en termes très modérés, en faisant juger à M. Allez un rôle complétement effacé.

M. Simond a répondu que ses reporters n'avaient pu le trouver, et que le renseignement relatif au l'affaire Allez, et qu'il avait cru devoir agir ainsi par prudence.

Cet interrogatoire a duré une heure vingt minutes. M. Simond a pu ensuite quitter le cabinet du juge.

Bien gardée !

Plusieurs mandats d'amener, accompagnés de la photographie de Pestalle, ont été expédiés hier dans différentes directions.

On a annoncé toujours de nouvelles arrestations comme imminentes. Enfin, contrairement à ce qui avait été dit, aucun directeur de journal n'a disparu. Il est vrai que cela serait assez difficile.

Depuis avant-hier, les directeurs de journaux sur lesquels pèsent des soupçons sont étroitement surveillés. Ils ont constamment chacun deux agents qui les escortent partout où ils vont, même à la Chambre des députés, quand ils s'y rendent.

AU « PARIS »

Ce matin les rédacteurs du *Paris* se sont réunis sous la présidence de M. Rane pour prendre une décision relative au fonctionnement du journal.

Il a été décidé qu'ils continueraient à le faire paraître comme par le passé.

Interrogatoire de M. Canivet

M. Canivet a été entendu à 5 h. 1/2 par M. Dopffer; il a pu s'entretenir avec quelques amis venus pour le voir.

On assure que les dénonciations ayant trait à Declercq qui a manqué le mo... ...ces, ...

M. Camille Dreyfus en prison

M. Camille Dreyfus n'est plus au secret; il a pu télégraphier à plusieurs amis, ce qui semble prouver que l'instruction de cette affaire est terminée. Mme Dreyfus est autorisée à communiquer avec son mari en présence d'un garde et pendant cinq minutes seulement. Le texte qu'il écrit sont soumis au visé du directeur de la prison. La vitalité de M. Dreyfus est calme. Il écrit toute la journée, fume et fait venir ses repas du restaurant. Cependant il est autorisé à se rendre au Dépôt en voiture et il le fait le fait demander.

Il n'a pas encore désigné son avocat.

Missions secrètes de M. Clément

M. Dopffer a eu, cette après-midi, à l'occasion des affaires qu'il instruit, une longue conférence avec le procureur de la République et M. Thomas, le substitut qui lui a été adjoint pour le dépouillement et le classement des nombreux papiers saisis chez les inculpés.

M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, à cette conférence, a quitté le palais vers quatre heures, munis de missions spéciales et sur lesquelles le plus grand secret a été gardé.

Auditions de témoins

Après avoir successivement interrogé MM. Lozé, Gérard, Fournier et Declercq, M. Dopffer a entendu M. Charles Laisy, rédacteur au *Figaro*, qui a pu fournir des explications sur un article signé du nom de Pestalle, publié le dernier et dégé lequel il était question de la fraude commise par la maison Allez dans les fournitures militaires.

M. Charles Laisy a été dans les termes de cet article. M. Vaughes, administrateur de l'*Intransigeant*, a été ensuite introduit chez le juge; il a confirmé la déclaration faite par le directeur du *Figaro*, et a ajouté que M. Rouvier était très surpris lorsqu'il a annoncé que M. Salmeine chef du parquet de l'Intérieur, avait déjeuné avec M. Allez et le directeur du Casino d'une station thermale, en vue de complaisances possibles.

La cause de l'arrestation DE M. CANIVET

On disait aujourd'hui au palais que l'arrestation de M. Rane, directeur du *Paris*, avait pour cause les affaires Allez, le juge d'instruction Dopffer aurait, paraît-il, trouvé au cours des perquisitions opérées chez M. Rane, chez M. Rouvier et chez M. Canivet, des lettres de M. Rane à M. Canivet relatant à M. Bertrand, directeur du *Siècle*, franco-américain Imo Scott, ...

Cette lettre, inodée de l'accusation, implique M. Canivet, ...

« Il me faut pour ce soir 6,000 francs. »

Ce ... ...

« Il me faut 6 mille francs ce soir. »

Ces lettres, ...

Il ... ...

Il n'a pas encore désigné son avocat.

Missions secrètes de M. Clément

M. Dopffer a eu, cette après-midi, à l'occasion des affaires qu'il instruit, une longue conférence avec le procureur de la République et M. Thomas, le substitut qui lui a été adjoint pour le dépouillement et le classement des nombreux papiers saisis chez les inculpés.

M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, à cette conférence, a quitté le palais vers quatre heures, munis de missions spéciales et sur lesquelles le plus grand secret a été gardé.

Auditions de témoins

Après avoir successivement interrogé MM. Lozé, Gérard, Fournier et Declercq, M. Dopffer a entendu M. Charles Laisy, rédacteur au *Figaro*, qui a pu fournir des explications sur un article signé du nom de Pestalle, publié le dernier et dégé lequel il était question de la fraude commise par la maison Allez dans les fournitures militaires.

M. Charles Laisy a été dans les termes de cet article. M. Vaughes, administrateur de l'*Intransigeant*, a été ensuite introduit chez le juge; il a confirmé la déclaration faite par le directeur du *Figaro*, et a ajouté que M. Rouvier était très surpris lorsqu'il a annoncé que M. Salmeine chef du parquet de l'Intérieur, avait déjeuné avec M. Allez et le directeur du Casino d'une station thermale, en vue de complaisances possibles.

La cause de l'arrestation DE M. CANIVET

On disait aujourd'hui au palais que l'arrestation de M. Rane, directeur du *Paris*, avait pour cause les affaires Allez, le juge d'instruction Dopffer aurait, paraît-il, trouvé au cours des perquisitions opérées chez M. Rane, chez M. Rouvier et chez M. Canivet, ...

M. Rane ...

M. Canivet ...

« Il me faut pour ce soir 6,000 francs. »

Ce ...

« Il me faut 6 mille francs ce soir. »

Ces lettres, ...

Il